

**La Commission scolaire du Fer requiert les services
D'UNE ou D'UN TECHNICIEN EN INFORMATIQUE
FERMONT**

**Poste particulier (Projet expérimental)
Jusqu'au 30 juin 2020 (possibilité de reconduction pour la prochaine année scolaire)
35 heures / semaine**

LIEU DE TRAVAIL

Centre éducatif de Fermont, 130, Le Carrefour, Fermont (Québec) G0G 1J0.

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux, à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, et à assister les analystes en informatique dans la conception et l'élaboration de systèmes.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois programme ou modifie des applications, en se servant des langages de programmation appropriés pour répondre à des besoins ponctuels des utilisateurs et utilisatrices; elle teste des logiciels et des programmes et, au besoin, les adapte pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les systèmes existants et pour s'assurer, dans la mesure de leur compétence, qu'ils répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs.

Elle gère des réseaux; elle les installe et les configure ou contrôle l'installation de composants selon des procédures qu'elle établit; elle teste, modifie et met à niveau des réseaux informatiques; elle conçoit et contrôle l'application de diverses procédures reliées à l'utilisation des réseaux et des équipements, notamment celles qui concernent les copies de sécurité, la destruction de fichiers périmés et l'entretien des appareils.

Elle agit comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration et, au besoin, elle effectue ces installations et configurations.

Elle rédige des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participe à la formation des utilisateurs et utilisatrices.

Elle formule des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique.

Au besoin, elle peut être appelée à assister l'analyste lors de l'analyse, de la conception et de l'élaboration de systèmes informatiques.

Elle peut être appelée à contrôler l'exécution des travaux en informatique.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec spécialisation appropriée à la classe d'emploi ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Le coordonnateur des Services éducatifs (responsable de l'Informatique)

RÉMUNÉRATION

Selon scolarité et expérience : entre 22,59 \$ à 30,46 \$ de l'heure

**DES AVANTAGES SPÉCIFIQUES
(SECTEUR DE FERMONT)**

- ↳ Une prime pour disparités régionales au prorata du temps travaillé :
 - avec personne à charge : 10 789 \$;
 - sans personne à charge : 7 190 \$.
- ↳ Logement disponible, meublé ou non, à un bas coût selon la situation familiale.
- ↳ Frais de déménagement pris en charge par la Commission scolaire.
- ↳ Des sorties annuelles pour toute la famille.

FIN DU CONCOURS

Le 27 septembre 2019 à 16 h 30

**LES PERSONNES INTÉRESSÉES
DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR
CANDIDATURE À:**

Service des ressources humaines
Commission scolaire du Fer
Concours No S-1920-017
30, rue Comeau,
Sept-Îles (Qc) G4R 4N2
ou télécopieur : (418) 964-2744
ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.

La Commission scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.

FERMONT : Aux frontières de la Taïga et de la forêt boréale, là



où un mur « habité » protège de vents... et où les aurores boréales forment un véritable « moulin à lumières ».